

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 23

Artikel: Araignée du matin
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196932>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'Eugène Renduel. *On assure que plus de mille exemplaires sont reenus d'avance.* »

Voici encore une lettre écrite deux jours avant l'audience du Tribunal de Commerce qui devait statuer sur l'interdiction.

C'est mercredi que je plaide.

Je crois, mon cher éditeur, qu'il est important pour vous, pour moi, pour le retentissement du livre et de l'affaire, que la chose soit énergiquement annoncée la veille par les journaux. Voici sept petites notes que je vous envoie, en vous priant d'user de toute votre influence pour qu'elles paraissent demain dans les sept principaux journaux de l'opposition. Vous ferez bien de les porter vous-même et d'en surveiller un peu l'insertion. Faites-en d'autres copies et ajoutez-y une ligne pour votre livre, si vous voulez. Je me repose de ceci sur vous, n'est-ce pas ? Vous comprenez combien c'est important. Répondez-moi un mot et venez donc dîner avec moi un de ces jours.

Votre ami.

Victor Hugo. »

Victor Hugo reprochait vivement à Buloz, le directeur de la *Revue des Deux-Mondes*, d'avoir une prédilection toute spéciale pour les poésies d'Alfred de Vigny et d'en donner, avant la mise en librairie, de nombreux extraits, alors qu'il ne consentait point à en faire autant pour l'auteur de la *Légende des Siècles*. Buloz répondit froidement à Hugo, que s'il ne publiait jamais de fragment de ses ouvrages, c'est qu'il était assuré de recevoir le lendemain... une quittance à solder et qu'il n'avait pas l'habitude de payer les services qu'il... rendait.

On le voit, Victor Hugo était un poète fort pratique et un commerçant de première force

BOISVILLETTE.

Les momies et les héros de juillet.

Dans un article consacré à la colonnade du Louvre, la *Revue populaire des Beaux-Arts*, qui se publie à Paris, raconte une anecdote assez drôle. La colonnade du Louvre était autrefois précédée d'un terrain vague qui fut sans peine transformé en cimetièrè provisoire pour y recevoir, après les journées de juillet 1830, les corps des défenseurs de la liberté qui succombèrent dans la prise des Tuileries et du Louvre, où la lutte fut acharnée et où les Suisses défendirent le trône avec un courage digne d'une meilleure cause.

Mais le peuple de Paris resta triomphant, et il en fut fait du roi Charles X et de la monarchie légitime.

Le cimetièrè improvisé dont nous parlons avait déjà reçu, très peu de temps avant la révolution de 1830, des hôtes inattendus, savoir six momies égyptiennes à demi tombées en dissolution, dans les galeries du Louvre et qui empestaient la musée. Cette inhumation s'était faite la nuit, clandestinement, pour éviter la curiosité railleuse des badauds.

Quelques années se passèrent... La colonne mausolée de la place de la Bastille venait d'être achevée, et les grands caveaux funéraires construits sous sa base, attendaient les morts auxquels on les avait destinés.

Alors, les tombes du Louvre et celles creusées dans d'autres quartiers de Paris, dans les mêmes circonstances, furent ouvertes. Les fossoyeurs les démenagèrent en enlevant tout, même les restes des momies. Ces gens-là ne sont pas experts à distinguer les moisissures d'un Egyptien des os d'un Parisien. Et tous ces morts, de compagnie, prirent pompeusement le chemin de leur demeure dernière. Aux roulements sinistres des tambours voilés, sous le salut des drapeaux inclinés, et aux frémissements d'un *requiem* de Berlioz, les uns et les autres traversèrent Paris.

Et voilà comme les fils du Nil, sujets des lointains Pharaons, devinrent des héros de Juillet 1830. L'antique Egypte croyait fermement à la vie d'outre-tombe, mais certainement elle n'avait guère prévu pour six de ses enfants cette singulière apothéose.

Araignée du matin.

L'autre matin, de joyeuse humeur, dès le saut du lit, je m'occupais à remettre un peu d'ordre et de propreté dans mon armoire. Il

faut la bonne humeur, pour vous donner ces louables inspirations.

Tout à coup, de dessous ma brosse, sort une petite araignée, tout affolée, courant de droite et de gauche, en quête d'un refuge.

« Oh ! monsieur, s'écrie la servante, en l'apercevant, une araignée !... C'est un mauvais présage. »

— Un mauvais présage ? Et pourquoi donc ? lui demandai-je.

— Je ne sais pas, mais monsieur connaît bien le dicton : « Araignée du matin, chagrin. » Quand on voit une araignée, le matin, il faut s'attendre à quelque contrariété dans la journée.

— Ah ! c'est dans la journée, seulement ? La fâcheuse influence que prête à ces insectes la superstition populaire n'est donc qu'éphémère ?

— Oui, monsieur.

— C'est déjà quelque chose ; ça me rassure, dis-je, souriant.

Voyant que je prenais la chose en plaisantant, Louise — c'est le nom de la servante — fit une légère moue, haussa les épaules, comme pour me dire : « Enfin, ça m'est égal, si monsieur ne veut pas y croire. Monsieur verra bien. »

Je continuai la plaisanterie : « Mais l'araignée que nous venons de voir était toute, toute petite, et n'avait pas l'aspect repoussant de certaines de ses sœurs, au corps noir et velu, aux longues pattes, semblables à destentacules. Elle ne saurait vraiment être de mauvais augure. »

— Cela ne signifie rien, exclama Louise. Petite ou grande, laide ou non, c'est la même chose.

Il n'y avait pas à discuter. Ainsi donc, pour un jour, ma destinée était, en quelque sorte, entre les pattes de cette petite araignée.

Quelle contrariété me réservait-elle ?

Et, notez bien, qu'il ne s'agissait point là d'une vengeance, vengeance qui, de sa part, eût été pourtant bien légitime, puisque ma brosse l'avait brusquement chassée de son gîte, où, sans doute, elle ne demandait qu'à rester tranquille. Hélas non, c'était bien malgré elle, la pauvre petiotte, qu'elle intervenait de façon si fâcheuse dans mon existence. Mais, c'était fatal. Il n'y avait qu'à se résigner.

Et dire que si, pour une raison ou pour une autre, j'avais renvoyé le nettoyage de mon armoire à l'après-midi ou au soir, la vue de cette même petite araignée, mise brutalement à la porte de chez elle, m'eût été le présage le plus favorable. Le dicton est positif : « Araignée du tantôt, cadeau », « araignée du soir, bon espoir ».

O caprices insondables des faiblesses humaines !

Pauvres araignées ! Ce n'était point assez que la nature vous ait donné un aspect si peu avenant ; ce n'était point assez qu'elle vous ait condamnées à vivre dans nos demeures, où vous êtes en conflit perpétuel avec la vigilance des ménagères, où vos retraites, patiemment édifiées, sont chaque fois détruites, il fallait encore que vous fussiez, pour l'homme, à certaines heures du jour, une rencontre de mauvais augure. Il était dit que vous partageriez la triste réputation des salières renversées, des services en croix, du vendredi, du nombre treize et autres ridicules préjugés.

Pourquoi donc ne vous a-t-on pas accordé la journée tout entière, pour exercer votre heureuse influence, le matin, aussi bien que l'après-midi et le soir ? Ce n'était que justice et cela vous eût un peu réconciliées avec les hommes.

Araignées du matin, innocentes victimes de la plus absurde des superstitions, croyez-moi, révoltez-vous, petitionnez, réclamez contre les vieux préjugés, contre les injustices du sort,

contre l'organisation actuelle de la société. En notre fin de siècle, il est bien « vieux jeu » de se contenter de sa destinée. Tout le monde se révolte, pétitionne, réclame. Suivez le mouvement. Votre cause est juste. Elle vaincra. X.

Les origines de la fortune des Rothschild.

Se doute-t-on que c'est Napoléon qui fut l'artisan — bien involontaire toutefois — de la fortune des Rothschild ?

Le fait se trouve révélé dans les si intéressants mémoires du général de Marbot, lequel, comme on le sait, fut spectateur et acteur de l'épopée napoléonienne.

C'était au lendemain de la victoire d'Iéna, remportée par l'armée française contre les troupes prussiennes. Chacun des petits princes de l'Allemagne devant avoir sa part de récompense ou de punition selon l'attitude prise durant la campagne, l'empereur prononça la confiscation des Etats de l'électeur de Hesse-Cassel, de la duplicité duquel il avait eu particulièrement à souffrir.

En pareil cas, le droit du vainqueur autorisait la confiscation des biens de son ennemi. Or, l'électeur, forcé de quitter Cassel à la hâte, songea à mettre à l'abri une partie de sa fortune.

Il fit venir à cet effet, nous citons le texte de Mormont, « un juif francfortois, nommé *Rothschild*, banquier de troisième ordre et peu marquant, mais connu pour la scrupuleuse régularité avec laquelle il pratiquait sa religion, ce qui détermina l'électeur à lui confier quinze millions en espèces. Les intérêts de cet argent devaient appartenir au banquier, qui ne serait tenu qu'à rendre le capital ».

La police de Napoléon, en quête de la fortune de l'électeur de Cassel, finit par découvrir le dépositaire. Une commission impériale se rendit aussitôt chez Rothschild, dont la caisse et les registres furent minutieusement examinés. Ce fut en vain, on ne trouva pas trace de l'argent. Les menaces et l'intimidation n'eurent aucun succès auprès du banquier ; on voulut lui déférer le serment, pensant qu'un homme aussi religieux ne voudrait pas se parjurer. Il refusa de le prêter.

On eut recours à un autre moyen : on lui proposa de lui abandonner en toute propriété la moitié du trésor, s'il voulait livrer l'autre à l'administration française. Mais le dépositaire fut inflexible, et, de guerre lasse, on le laissa tranquille.

Les quinze millions restèrent donc entre les mains de Rothschild depuis 1806 jusqu'à la chute de l'Empire, en 1814. A cette époque, l'électeur de Hesse-Cassel étant rentré dans ses Etats, le banquier francfortois lui rendit exactement le dépôt qu'il lui avait confié.

Mais on se figure la somme considérable qu'avaient pu produire, entre les mains d'un homme habile, ces quinze millions, dans ce laps de temps de huit années, à une époque où l'argent monnayé s'était fait si rare, où celui qui en possédait était le maître du marché.

Ce fut de là que prit son point de départ cette opulence des Rothschild, qui leur permit de prendre pied, peu à peu, dans tous les grands centres civilisés, acquérant partout influence prépondérante. — R.

(Petit Marseillais).

Lè troisièmè ein tsemin dè fai.

Berbitchon n'avai jamé étà ein tsemin dè fai. N'avai pas occasion dè tant corattà coumeint lè dzeins d'ora que sont adé su la route ; et l'avai sa Bronna et son tsai à redallès po allà ào martsì et po menà à màodrè. Tot paràì ia cauquì teimps dèvéssàì allà à on einterrà dáo coté dè Maracon, et sè dècidà à montà dessus